

Congrès du sommeil 2024

La Fédération Antadir, dresse un état des lieux de l'intérêt de l'IA dans le cadre du diagnostic et de la prise en charge des patients atteints de syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS)

Paris le 16 décembre 2024 – À l'occasion du Congrès du Sommeil organisé fin novembre 2024 à Lille Grand Palais, la Fédération Antadir (Association Nationale pour les Traitements À Domicile, les Innovations et la Recherche) a organisé un symposium dédié aux nouvelles avancées thérapeutiques permettant d'améliorer la prise en charge et le suivi des patients atteints de syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS). L'occasion pour Maxime Elbaz, docteur en neurosciences, de prendre la parole sur le rôle de l'IA dans le cadre de cette pathologie complexe.

Événement annuel organisé par la Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil (SFRMS) et le Groupe Sommeil de la Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF), le Congrès du Sommeil rassemble des experts de diverses disciplines pour discuter des avancées en matière de recherche sur le sommeil, des nouvelles méthodes de diagnostic et des solutions thérapeutiques pour les troubles du sommeil.

L'intelligence artificielle, un tournant décisif dans la prise en charge du SAOS

Lors du Congrès du Sommeil 2024, le docteur Maxime Elbaz, neuroscientifique reconnu, a mis en lumière le potentiel transformateur de l'intelligence artificielle (IA) dans la gestion du syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS). L'IA permet une avancée majeure en matière de diagnostic et de traitement grâce à son aptitude à détecter des endotypes spécifiques et des biomarqueurs clés. Parmi eux, le seuil bas d'éveil respiratoire, qui joue un rôle central dans l'instabilité du sommeil, constitue une nouvelle voie pour personnaliser les traitements selon les profils des patients. Ces capacités de personnalisation du diagnostic ouvrent la voie à des soins plus précis et adaptés, améliorant ainsi considérablement les résultats cliniques.

De plus, l'IA démontre une capacité exceptionnelle à prédire les risques associés au SAOS, notamment les complications cardiovasculaires. En s'appuyant sur la polysomnographie et des biomarqueurs tels que la charge hypoxique (hypoxic burden), elle permet d'anticiper les échecs thérapeutiques ou encore l'apparition de syndromes émergents comme le COMISA, combinant insomnie et apnée du sommeil. Ces avancées témoignent de l'impact profond que peut avoir l'intégration de l'IA dans les outils de télésurveillance et d'analyse, contribuant ainsi à une optimisation des traitements et à une meilleure prévention des complications.

Cependant, Maxime Elbaz a également rappelé les défis et les limites de cette technologie en santé. La qualité des données constitue une pierre angulaire du succès des modèles d'IA, car des informations erronées peuvent conduire à des diagnostics biaisés. Par ailleurs, l'utilisation éthique des données soulève des questions cruciales, notamment en matière d'anonymisation et de consentement éclairé des patients. Ces enjeux nécessitent un cadre réglementaire et éthique solide, tel que l'AI Act européen, pour garantir une utilisation responsable et efficace de ces outils dans le domaine médical.

Écoutez les podcasts de Maxime Elbaz, professeur en neurosciences,
en cliquant sur les liens ci-dessous :



[Comment l'IA améliore-t-elle la précision du diagnostic du SAOS ?](#)

[Comment l'IA peut-elle prédire les risques de complications liées au SAOS ?](#)

[Quelles sont les limites actuelles de l'IA dans le suivi du SAOS ?](#)

L'Intelligence Artificielle, une solution innovante pour améliorer le suivi à domicile des patients
Intégrer l'IA dans la télésurveillance offre de nombreux avantages. Elle permet notamment de :

- **Analyser en temps réel les données recueillies** : rythme respiratoire, saturation en oxygène, fréquence cardiaque..., elle participe à détecter les anomalies dès les premières manifestations grâce à des algorithmes.
- **Améliorer l'observance thérapeutique** : les systèmes d'alertes intelligentes qu'elle propose permettent aux patients d'être plus attentifs à leur état de santé. Cela favorise une meilleure adhésion au traitement.
- **D'anticiper les aggravations et d'adapter les traitements avant l'apparition des symptômes critiques** : L'IA permet d'assurer un suivi continu des données enregistrées et analyse les tendances sur le long terme afin d'affiner son système d'alerte prédictive.
- **Optimiser des ressources médicales** : la centralisation des données et leur analyse automatisée permettent aux professionnels de santé de se concentrer sur les cas les plus complexes, réduisant ainsi, les délais de prise en charge.

L'AI Act Européen, un cadre pour une IA éthique et responsable

Adopté par l'Union Européenne, l'AI Act vise à encadrer l'utilisation des technologies d'intelligence artificielle afin de garantir leur conformité aux normes éthiques, juridiques et de sécurité. Ce règlement classe les applications d'IA par niveaux de risque (faible, limité, élevé, inacceptable) et impose des exigences strictes pour les applications à risque élevé, notamment celles dans le domaine de la santé.

Les principaux objectifs de l'AI Act incluent :

- **L'anonymisation des données** : assurer que les informations sensibles des patients restent confidentielles.
- **Le consentement éclairé** : garantir que les utilisateurs comprennent et approuvent l'usage de leurs données.
- **La transparence des algorithmes** : exiger une documentation claire et accessible sur les systèmes d'IA utilisés.

En instaurant ces règles, l'AI Act européen établit un équilibre entre innovation technologique et protection des droits fondamentaux, renforçant ainsi la confiance des patients et des professionnels envers ces technologies de pointe.

Pour toute demande d'interview sur cette thématique, contactez l'agence A+ Conseils :

**Céline KERUZORE : 06 03 92 15 49 - keruzoreceline@gmail.com
Christelle ALAMICHEL : 06 31 09 03 83 - christelle@aplusconseils.com**

A propos de l'Antadir :

La Fédération ANTADIR, Association Nationale pour les Traitements À Domicile, les Innovations et la Recherche, a été créée en 1981, à la demande de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et du ministère de la Santé. L'ANTADIR fédère, dans un cadre statutaire associatif, des structures Prestataires de Santé À Domicile dénommées Services d'Assistance au Retour à Domicile (SARD), présentes en métropole et en outremer. Les SARD permettent le retour et le maintien à domicile de toute personne malade nécessitant un dispositif médical d'aide à la vie. Dans le cadre d'une prise en charge globale, les prestations assurées par les SARD concernent l'assistance respiratoire, la perfusion, la nutrition entérale, l'insulinothérapie par pompe externe, le maintien à domicile, l'éducation thérapeutique, la réhabilitation respiratoire ainsi que d'autres traitements, comme le traitement des plaies complexes.

La Fédération ANTADIR a également pour rôle :

- De promouvoir la recherche technique, clinique et fondamentale ;
- De réaliser des évaluations techniques et cliniques de dispositifs médicaux ainsi que des études médico-techniques, économiques et sociales sur des thématiques spécifiques ;
- De diffuser un recueil de données épidémiologiques et mettre en place des cohortes sur des pathologies ciblées ;
- D'assurer la coordination de la matériovigilance ;
- De développer les connaissances via l'élaboration de programmes de formation professionnelle et l'organisation de congrès et manifestations thématiques.

Contacts presse - Agence A+ Conseils :

**Céline KERUZORE : 06 03 92 15 49 - keruzoreceline@gmail.com
Christelle ALAMICHEL : 06 31 09 03 83 - christelle@aplusconseils.com**